

# Des scénarios pour le territoire wallon

## Le système environnemental

### *Scenarios for Wallonie* *The environmental system*

C. Demulder et M. Van Cutsem<sup>1</sup>

*De juillet à novembre 2011 un travail prospectif a été mené dans le but de construire des scénarios exploratoires pour le territoire wallon à l'horizon 2040. Durant ce processus, plusieurs étapes ont été mises en œuvre, associant les chercheurs de la CPDT, quelques experts, ainsi que des représentants du Cabinet du ministre en charge de l'Aménagement du Territoire et de l'administration. L'une de ces étapes consistait en la construction de micro-scénarios par sous-systèmes, en vue d'alimenter ultérieurement des scénarios globaux. Quatre sous-systèmes ont été retenus : le sous-système productif, le sous-système résidentiel, le sous-système mobilité et le sous-système environnemental. Sur base de ces travaux, quatre ou cinq récits par sous-système ont été finalisés par l'Institut Destrée. Le processus d'élaboration des micro-scénarios, ainsi que les récits ont été présentés durant la deuxième journée du colloque, de même qu'une série d'enjeux que l'on pouvait en déduire. Le tout dans le but de nourrir les débats autour du SDER.*

*From July till November 2011 a foresight work was led with the aim of building exploratory scenarios for Wallonia, taking into consideration the 2040 horizon. During this process, several stages were implemented, involving the researchers of the CPDT, as well as experts and representatives of the ministry of town and country planning and of the administration. One of these stages consisted of the construction of micro-scenarios for each sub-system, in order to feed, later on, the global exploratory scenarios. Four sub-systems were identified: economy, housing, mobility and environment. On this basis, four to five narratives were drafted by the Destree Institute for each topic. The process of elaboration of the micro-scenarios and of the narratives were presented during the second day of the colloquium as well as a series of issues that could be derived from the analysis, with an ultimate aim: food for thought and for discussion around the SDER.*

Mots-clé : Wallonie, Prospective, Scénarios, Environnement

Keywords : Wallonia, Foresight, Scenarios, Environment

---

<sup>1</sup> Conseillère et Directeur de recherche à l'Institut Destrée, 9 avenue Louis Huart, 5000 Namur

## Introduction

A l'instar des cinq scénarios globaux exploratoires développés par Charlotte Demulder, Philippe Destatte et Michaël Van Cutsem en appui aux travaux de la CPDT, des scénarios sectoriels ont été construits selon une logique similaire et comme « matière première », en quelque sorte, à la construction des scénarios globaux.

Rappelons brièvement le processus de construction de ces scénarios, structuré en trois temps et prédéfini par la décision d'organiser la deuxième journée du colloque autour de quatre séances thématiques qui ont fondé les quatre sous-systèmes considérés.

Dans un premier temps, une analyse approfondie des documents relatifs au diagnostic du SDER et disponibles en temps utile a été réalisée (pour l'essentiel les notes défis et les notes sectorielles) pour en extraire les variables jugées territorialement pertinentes pour le développement des scénarios. En prospective, les variables sont des éléments du système qui exercent ou sont susceptibles d'exercer une influence sur le problème étudié et dont est anticipée la modification dans le futur. Une liste de 78 variables a été extraite et déclinée en quatre sous-ensembles non hermétiques. C'est ainsi qu'une problématique comme la politique de la ville et son évolution a été associée aux sous-systèmes productif, résidentiel et « mobilité », pour ne citer qu'un exemple. Pour chaque variable, dans la mesure des informations fournies par le diagnostic et en effectuant des analyses complémentaires, une hypothèse d'évolution tendancielle a été envisagée.

Dans un second temps, les chercheurs de la CPDT, quelques experts et membres du Cabinet et de l'Administration ont été réunis en ateliers par sous-système dans le but de poursuivre le travail sur les variables. Selon un canevas à plusieurs entrées – deux entrées correspondant aux scénarios d'Orate-Espon 3.2 et deux entrées supplémentaires définies par le groupe de travail –, chacune des variables fut envisagée selon quatre hypothèses d'évolution supplémentaires.

Dans un troisième temps, les mêmes groupes de travail, dans une configuration réduite, ont élaboré des micro-scénarios par sous-système, en recomposant de manière logique les hypothèses d'évolution de ces variables. Cet assemblage a appuyé un travail de rédaction mené par l'Institut Destrée, pour aboutir à quatre ou cinq récits par sous-système.

C'est la conjonction de ces récits qui a permis, dans une étape ultérieure, de construire les scénarios globaux présentés par Philippe Destatte<sup>2</sup>.

A l'issue de ces travaux, certaines limites méthodologiques, induites principalement par des contraintes de temps et logistiques, ont pu être identifiées. L'ensemble des variables par sous-système n'a pu être traité en atelier. La méthode des scénarios utilisée envisage généralement un maximum de 30 variables par (sous-) système or le nombre de variables pertinentes identifiées représentait plus du double.

Deux autres précautions méthodologiques importantes peuvent être mises en évidence :

- les scénarios sont régionaux et n'ont pas fait l'objet d'une déclinaison sous-régionale qui aurait pu se révéler plus contrastée ;
- les scénarios, par définition, pourraient être plus nombreux ou plus nuancer et activer plus résolument certaines variables comme les prix de l'énergie ou la croissance économique. La sélection proposée est un premier tri qui n'empêche ni les digressions, ni les révoltes, ni les reformulations, bien au contraire. La cohérence d'ensemble de chaque histoire doit cependant rester un critère déterminant.

---

2 *"Du diagnostic aux scénarios exploratoires, mise en prospective des enjeux du SDER", Ph. Destatte, page 41*

## Quatre scénarios pour le sous-système environnemental

La thématique environnementale a été abordée à partir de 19 variables. Les principales variables concernent la gestion des éléments qui composent l'environnement, en ce compris le cadre législatif et réglementaire. Le territoire urbanisé a également été intégré à la réflexion à travers le choix de certaines problématiques comme les sites à réhabiliter ou l'état du patrimoine bâti.

### Mi-figue, mi-raisin

D'une part, approfondissement d'un cadre général favorisant la protection et des mesures de gestion «active» de l'environnement et des risques; d'autre part, érosion de la biodiversité qui se poursuit. Les activités agricoles ou forestières sont soumises à des phénomènes contradictoires: renforcement de pratiques plus favorables à l'environnement, mais aussi logiques d'intensification et concurrence croissante entre usages qui pourraient se multiplier au détriment d'un usage raisonné et d'une préservation des interactions écosystémiques. Ces constats illustrent une tendance à la complexification de la gestion du sous-système environnemental qui appellerait à la fois des mesures cadrantes et une flexibilisation des contraintes pour favoriser des usages multiples et mieux intégrés de l'ensemble des ressources. D'un secteur à l'autre, les mutations pourraient se révéler importantes (pression accrue sur les spéculations viandeuses, contractualisation des logiques de production dans les secteurs agricoles et sylvicoles) ou encore trop modestes, par exemple en termes de maillage écologique ou d'opérationnalisation d'outils comme NATURA 2000.

Les éléments qui viendraient appuyer un tel scénario seraient d'une part une évolution des mentalités et du cadre normatif dans le sens d'une meilleure application du principe d'intégration et d'autre part, la transformation de certains modèles économiques dans les sphères agricoles et forestières. Par opposition, une réforme très libérale de la PAC, un cadre relatif à la protection de l'environnement renforcé et des accidents climatiques récurrents pourraient discréditer ce scénario.

### Bye bye paysages

La Wallonie décide, dans ce scénario, de s'inscrire dans une dynamique de production plus marquée de ressources bioénergétiques et dans une accentuation des filières renouvelables. Outre l'amplification du potentiel éolien et photovoltaïque, la production d'agrocarburants se développe. La spéculation foncière croît sur les terrains agricoles. Via la PAC, l'agriculteur européen est appelé à devenir fournisseur de matières premières alimentaires et énergétiques. Sensiblement, le bail à ferme s'efface au profit de logiques de rentabilité à court terme. Les filières sylvicoles seraient également mobilisées par une intensification des filières porteuses : taillis à courte rotation, valorisation des sous-produits forestiers, agroforesterie. Ensemble, ces deux dynamiques amplifieraient les pressions sur la biodiversité et les transformations des paysages wallons. Les pressions sur la qualité du sol augmentent au même titre que les pressions sur les réserves aquifères. Les politiques d'aménagement du territoire s'orienteraient vers une « désartificialisation » des sols de manière à augmenter le potentiel cultivable de la Wallonie. Les surfaces agricoles et forestières seraient préservées dans un souci de productivité et non de qualité de l'environnement.

Une hausse plus marquée des prix de l'énergie, une évolution des technologies relatives aux énergies renouvelables et une mutation des modèles de production agricole appuyée par une politique agricole commune en mutation, pourraient rendre ce scénario très crédible, ; alors que si les filières agro-énergétiques et forestières restent concurrencées par des spéculations traditionnelles, si l'évolution de la PAC ne génère pas de déséquilibres trop importants et si les prix de l'énergie augmentent sans dramatisation, ce scénario est moins envisageable.

### Biorentabilité

La libéralisation de la PAC a pour conséquence une intensification des pratiques agricoles et forestières. Seules les exploitations les plus performantes conserveraient leurs activités, tandis que les petites exploi-

tations disparaissent ou sous-treatent. On assiste à la pénétration des OGM, à une production intensive de biomasse et, dès lors, à une plus grande concurrence des usages du sol et des pressions plus importantes affectant ses qualités pédologiques. La biodiversité s'en trouverait affectée et des mutations paysagères seraient envisageables. En contrepartie, on assisterait à la « mise en scène » des sites potentiellement riches en termes de biodiversité, de paysages ou d'intérêt touristique : ils deviennent des parcs d'attraction à vocation bio-touristique. Les anciennes carrières sont affectées en zones de loisirs. Petit à petit, ces sites seraient clôturés et leur privatisation participerait à la plus-value économique et touristique des territoires. La mise en scène des espaces naturels ne serait pas que cosmétique, mais comporterait également des stratégies de préservation du potentiel remarquable pour autant qu'elles soient financièrement rentables. On pourrait, dans ces cas de figure, assister à une dualisation territoriale : espaces agro-industriels d'une part, zones ultra protégées d'autre part, zones résidentielles au milieu. Cette juxtaposition pourrait s'inscrire dans une logique de zonage et de séparation des fonctions telle qu'elle était pensée dans les plans de secteurs, mais de manière sans doute poussée à son extrême. Pour rendre ce scénario crédible, il convient d'être attentif aux intentions de remise en question de la PAC, à la « mise sous cloche » des espaces à haute qualité environnementale et à une financiarisation accrue de l'exploitation des ressources naturelles. La Wallonie serait considérée comme zone de loisirs des territoires voisins. La plurifonctionnalité des espaces ruraux, mettre en œuvre le principe d'intégration et orienter la PAC en ce sens auraient par contre pour effet d'invalider ce scénario.

#### La nature fait bien les choses

Il s'agit d'un scénario d'intégration d'une gestion durable de l'environnement dans les politiques mises en œuvre: extension de la durée d'exploitation des carrières, maintien d'une agriculture extensive organique, usage intelligent des filières énergétiques, mesures agro-environnementales, expérimentation sur la maximisation des services écosystémiques, les maillages entre milieux naturels et artificiels. La multiplication des accidents climatiques liés à des pratiques peu durables serait, dans ces schémas, régulée par des options environnementales fortes, par exemple en

termes de gestion des précipitations et d'interdiction de construction en zones inondables ou à risques connus. Ces mesures auraient pour effet de limiter l'artificialisation des sols, de freiner l'étalement urbain et de ramener des pratiques agricoles dans les villes et en périphérie. Les friches, urbaines et périurbaines, seraient remises en valeur, rendues à la nature ou à un usage multifonctionnel, permettant notamment la production agro-forestière, mais aussi l'activité économique ou résidentielle. On verrait à la fois l'émergence d'un cadre réglementaire relatif à la protection de l'environnement plus contraignant mais aussi une série de mesures d'accompagnement permettant une acceptation sociale des objectifs poursuivis. En termes d'aménagement actif, une politique foncière plus dynamique émergerait.

Dans un contexte d'urgence climatique, ce scénario deviendrait possible. Cela nécessite qu'il soit accompagné d'une évolution des cadres et des mentalités en matière de gestion et de protection de l'environnement en ce sens ou que les filières bioénergétiques se développent. Parallèlement, les incertitudes sur l'évolution de la PAC mèneraient à invalider ce scénario, ainsi qu'une évolution lente de certains types de comportements et une gestion verticale des politiques publiques.

#### Quelques enjeux

La vocation des scénarios est de faire émerger des enjeux, à savoir des problématiques de long terme qui portent un potentiel de changement pour le territoire de la Wallonie et auxquelles des réponses doivent être apportées. Nous en avons isolé quelques-uns pour la thématique environnementale, à partir de la lecture de chacun des scénarios :

- Comment mettre en place un cadre concerté et mobilisateur de gestion plurifonctionnelle des espaces et, singulièrement des espaces ruraux ?
- Comment faire des ressources naturelles - qui constituent une richesse objective de la Wallonie - un vecteur de développement endogène transversal et durable ?
- Quelles sont les nouvelles mutations que les métiers de la terre et du bois doivent anticiper et quels en seront les effets territoriaux ?
- Quelles options territoriales adopter pour les zones de loisirs actuelles et à venir ?

- Des avancées substantielles en matière d'intégration de l'environnement dans les autres politiques passeront-elles par les cadres normatifs ou par une mobilisation citoyenne ? Ou les deux ?

Scénarios et enjeux sont destinés à nourrir le débat, lequel est lui-même appelé à fonder ou à consolider de nouveaux enjeux.